

Contrôleur Compte Rendu de Gestion CRG

Programme de Formation

Durée : 7 heures – 1 jour

Public cible : Notaires, experts-comptables, commissaires de justice, personnel administratif, cadres de direction, professionnels du secteur médico-social ou juridique souhaitant exercer le contrôle des CRG

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les obligations légales encadrant le CRG
- Identifier les étapes, les responsabilités et les exigences réglementaires du processus de contrôle
- Appréhender les outils professionnels et les bonnes pratiques de vérification
- Être en capacité de produire un rapport de contrôle rigoureux et conforme

MODULE 1 : Cadre juridique et responsabilités

Séquence 1 : Fondements juridiques du CRG

1.1 Définition, objet et utilité du CRG dans la protection juridique

1.2 Les textes de référence (article 512 du Code civil, décret 2024-659, décret 2021-1625)

1.3 Les rôles du juge des tutelles, du procureur et des professionnels qualifiés

Séquence 2 : La réforme du 23 mars 2019 et ses évolutions

- 2.1 Objectifs de la réforme, contexte législatif et évolution des pratiques
- 2.2 Impacts sur les procédures de contrôle et les responsabilités
- 2.3 Évolutions dans les attentes des juridictions et pratiques professionnelles

Séquence 3 : Éthique et périmètre du contrôleur CRG

- 3.1 Rôle, obligations et limites d'intervention
- 3.2 Secret professionnel, impartialité et conflits d'intérêts
- 3.3 Les responsabilités du contrôleur CRG : périmètre et limites
- 3.4 Différenciation entre fonctions du MJPM et missions du contrôleur

MODULE 2 : Processus de contrôle, vérification et analyse du CRG

Séquence 4 : Construction et contenu d'un CRG

- 4.1 Collecte des pièces et documents à vérifier
- 4.2 Présentation des opérations, mouvements et soldes
- 4.3 Contrôles de cohérence, chronologie et traçabilité

Séquence 5 : Approche technique et obligations du contrôle

- 5.1 Attestation d'approbation ou rapport de difficulté : critères et rédaction
- 5.2 Délais de transmission, interactions avec le juge
- 5.3 Suivi des recommandations et documents à produire

Séquence 6 : Points de vigilance spécifiques

- 6.1 Identification des anomalies, doublons, oublis, irrégularités
- 6.2 Vérification de l'ouverture et du versement des droits sociaux (AAH, aides logement, CSS...)
- 6.3 Appréciation globale de la situation du majeur protégé à travers le dossier

MODULE 3 : Outils professionnels et perspectives d'exercice

Séquence 7 : Outils et méthodes d'analyse pour le contrôle

- 7.1 Utilisation de modèles, tableaux de bord, grilles de vérification
- 7.2 Archivage, classement, rédaction des livrables
- 7.3 Documentation et appui réglementaire

Séquence 8 : Apports technologiques et limites

- 8.1 Outils numériques facilitant l'analyse de données (OCR, tri, extraction)
- 8.2 Cas d'usage concrets : appui, non-substitution à l'analyse humaine
- 8.3 Limites et précautions dans l'automatisation

Séquence 9 : Accès à l'activité et développement professionnel

- 9.1 Conditions pour devenir contrôleur CRG : formation, moralité, assurance
- 9.2 Procédure d'inscription sur la liste du procureur de la République
- 9.3 Stratégies de développement : partenariats, positionnement, réseau